Quarante-quatrième année, N° 301. Le numéro : 10 centimes Samedi 27 décembre 1947.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS : Un an 6 mois 3 mois
SUISSE
Avec Bulletin officiel
ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 9 cts le mm.
Suisse . . . . . 12 » »
Etranger . . . . . 14 » »
Réclames : Canton . . . . 20 » »
» Suisse . . . . 25 » »
Mortuaires . . . . . 16 » »

La bosse de la famille

Nous avouons, à notre éternelle honte, ne pas comprendre ce que l'on veut quand on réclame des économies de la Confédération et des Etats cantonaux et quand on propose de promener les ciseaux sur les budgets.

La Chancellerie de l'Etat de Fribourg vient, en effet, d'adresser aux journaux le comuniqué officiel que voici :

« Un groupe de 30 citoyens actifs a déposé auprès de la Chancellerie d'Etat et dans les délais légaux une demande tendant à ce que soit soumise à la votation populaire la loi du 4 décembre 1947 destinée à réduire le déficit du budget. Le Conseil d'Etat fixera la date d'ouverture et de clôture du délai de la cueillette des 6000 signatures à l'appui de la demande de referendum ».

Qu'est-ce que cela cache ?

En soi, les trente citoyens cherchent à restreindre l'espace dans lequel un chef de Département des Finances pourrait se mouvoir. On voudrait le rendre à l'étroit comme le serin dans sa cage, et restreindre tout ce qu'il pourrait avoir d'indépendance et de neutralité.

Est-ce cela ?

Il ne nous appartient pas de nous prononcer avec certitude, n'ayant ni sous les yeux ni dans les mains les éléments nécessaires qui sont indispensables quand une politique cantonale et en jeu.

Mais, sur ce terrain, nous pouvons voir les choses de haut.

Les millions que le fisc prend chaque année dans nos poches n'assouvissent pas sa soif de l'or.

Au contraire, ils l'excitent.

Aux Chambres fédérales comme dans nos Grands Conseils, on se donne grand mal pour souligner ce déplorable état d'esprit.

Seulement, quand il s'agit de rogner quelque chose dans un budget par un vote précis, on ne trouve plus personne.

Avec une faiblesse de caractère et une pusillanimité d'esprit renversantes, ou on s'abstient, ou on est absent, ou l'on s'oppose carrément à une économie qui touche sa circonscription.

Le principe d'une restriction est-il juste ?

Cela ne préoccupe guère certains représentants du peuple.

Ils ne se posent même pas la question, pour la bonne ou plutôt la mauvaise raison qu'ils ne considèrent que les résultats égoïstes et pratiques.

Il ne s'agit pas pour eux, de savoir si une proposition est juste ou injuste, mais si elle doit être profitable à leurs intérêts électoraux.

Tout est là.

Nous présumons que la demande des trente citoyens fribourgeois n'a pas d'autre origine.

Voilà où nous en sommes.

Une Commission parlementaire ou extra-parlementaire, un chef de Département des Finances, une motion, estiment que le contribuable tire la langue sur les exigences du fisc et est prêt à l'étranglement, proposent-ils des allégements, on s'efforce de les faire repousser, non pas toujours directement, mais par des roublardises comme celle d'une votation populaire.

C'est le lacet, la corde de chanvre autour du cou.

Nous sommes vraiment curieux de voir comment l'aventure de Fribourg va tourner. On n'en aura jamais vu de semblable.

Il y a, d'abord, les six mille signatures à trouver, puis les campagnes de presse et les meetings où, sans vergogne, l'on affirmera que l'on est partisan des plus sérieuses et des plus fondamentales économies, mais qu'il est difficile d'admettre une loi qui lie les mains des députés, montrant, par là, à quel point l'on possède la bosse de la famille parlementaire.

Ce que ça va être drôle !

Mais de deux choses l'une, ou bien l'initiative sera repoussée ou bien elle sera acceptée.

Si elle est acceptée, ce serait certainement un chapitre nouveau qui s'ouvrirait en matière financière, et nous sommes absolument convaincus que, soit à Berne soit dans nos Etats cantonaux, l'on va suivre, non sans inquiétude, le déroulement de cette singulière aventure.

Il faudra bien qu'on s'explique.

Comment les masses populaires s'y reconnaîtront-elles au milieu de toutes ces incohérences ?

D'un côté, on leur dit : les caisses se vident aussi bien dans les Etats que chez les individus. Des économies et des restrictions s'imposent dans tous les domaines et, d'un autre côté, immédiatement après cette parole décisive, on crée des comités d'action pour contrecarrer une loi qui aurait remis un peu de beurre dans les épinards.

Chaque jour, on voit sortir de terre des statues. On en élève un peu partout. On en encombre les rues.

Si cela continue, les hommes de marbre et de bronze prendront plus de place que les vivants.

Parmi ces marmoréens et ces métalliques, il en est vraiment qui ne méritent pas tant d'honneur, et il serait prudent d'avoir plus de frugalité.

Une statue qui ne serait cependant pas discutée, serait à coup sûr celle qui rappellerait l'homme public ayant réussi à ramener un budget dans la voie normale où le *doit* et *l'avoir* se balancent.

Malheureusement, les générations actuelles auront disparu depuis longtemps avant même d'entrevoir cet Eldorado.

Ch. Saint-Maurice.

Mémorial du Mont d'Or

— Sergant-major François-Eugène Masson !
— Présent !

1847 : année de troubles politiques : Jeune Suisse, Vieille Suisse, Sonderbund, Général Dufour, batailles, etc. Le Valais vaincu est occupé par l'armée fédérale. C'est l'automne, la saison de la vendange et du lièvre. Sac à poil, haute casquette qui a un nom polonais, petites guêtres et ce fusil qu'on nomme « ringue » partout, et ces bufflleteries qui croisent sur la poitrine, c'est ainsi que je te vois, sergent, suivant la longue, l'interminable route qui fut celle de Bonaparte et de la jeune armée d'Italie. Mais toi, tu ne songeais guère à la gloire. Tu tirais la langue. Tu trouvais le sac à poil lourd, et tu disais : « Sacré Valais ! » Parce que pour un automne, il faisait ici bougrement plus chaud que toute attente...

Et puis ça aura été la halte, à la vue de Sion : « Dites donc vous, alors quoi ? On ne boit rien dans se sacré pays ? » « Que oui, sergent, que oui, donc ! »

Le sergent Masson venait du pays des fins connaisseurs ; il venait d'un pays où l'homme, à peine il a sa gorgée en bouche, nom de pipe, il se fait grave, et ce n'est pas le moment de rigoler, on sait ce qu'on fait, on écoute le vin parler à la langue et vous monter au nez par le dedans...

Le sergent Masson n'était pas venu de chez lui jusqu'à Sion sans rien boire, c'est pourquoi il était méfiant. Ici, c'était un pays de vin irrégulier. Une fois il avait bu bon ; il en avait demandé ailleurs et c'était presque du vinaigre...

Et pas plutôt le verre dans la moustache, sergent, tu a pris d'instinct la position. Cent mille millions de gibernes ! Ce n'était plus le moment de plaisanter. Le museau dans le verre, tu étais comme le chien qui trouve le lièvre : ça ne se discute pas. C'était trop bon, pas vrai !

Tu as commencé de t'enquérir, comme un Vaudois que tu étais, curieux, mais pas trop... : « Qu'est-ce que c'est que ça ? » On t'a dit que c'était du vin du pays. « Ça pousse comment ? » Ils t'ont dit que ça poussait comme ça pouvait. « Ça pousse où - » Ils ont levé le bras en signe de négligence. C'était vaste, ça poussait ici, ça poussait là, ça poussait au pierreux, ça poussait où les lézards même tirent la langue.

... Et toi, histoire de rire, tu leur montrais cette colline qui monte jusqu'aux éperviers d'un jet droit, cette colline broussailleuse, ce maquis de petits chênes, de ronces, de bruyères, et tu leur as dit : « Et là ça pousserait ? » Tu montrais la puissante colline du Mont d'Orge. Tu avais le verre en main, et ça sentait bon, fichtre !

Ils ont regardé la broussaille que tu désignais, et naïvement, ils ont répondu : « Pourquoi pas ? »

• • •

L'an qui suivit, tu étais là, sergent.

Plus question de camper au Pont de la Morge... Un maigre terrain bien à la pente... On allait faire campagne avec un fossoir à la main, et s'il plaisait à Dieu, un jour, au lieu du sac à poil, on aurait la brante de vendange sur le dos...

Tout était à faire. Tout manquait, sauf le roc et la broussaille. Tout ce qui est bon manquait, sauf le mont solide, bien exposé, et le soleil terrible. Pas de terre, pas d'eau, pas de sentiers, pas d'escaliers, rien pour nous.

Douze ans de lutte, douze ans où les gens ont toute raison de vous dire fou, gaspilleur d'énergie, aventurier d'argent et vigneron imaginaire...

Tout à entreprendre et tout à apprendre. Tout à apprendre, sauf la patience, et il en fallu, sergent...

Et puis, on a beau être vigneron, on est vigneron de Lavaux, et ici c'est un nouveau pays avec un nouveau visage, de nouvelles méchancetés, de nouvelles indulgences... Ainsi dans ce Mont d'Or, jamais de grêle... mais ici, plus le lac, ce grand réservoir bleu qui tenait un juste milieu entre le brusque chaud et le brusque retour du froid.

Là-bas, au Pays de Vaud, on n'arrosait pas la vigne. Ce sont les laitues qu'on arrose !... Et la terre descendrait... Ici, mon ami, pas de terre... Pierraille et pierraille encore... Schistes brisés qu'ils appellent tout courtement « du brisé ». Ici, mon ami, on arrose sa vigne, et mieux, tu l'apprendras, on ajoute des pierres à sa vigne.

(La suite en 5ème page)

De jour en jour

La constitution d'un gouvernement „rebelle" en Grèce - Les problèmes de l'heure en France et en Italie

C'est vers la *Grèce*, la Grèce héroïque et pantelante, que se portent aujourd'hui les regards et l'attention.

En effet, le quartier général du général Markos, chef du mouvement de rébellion, a annoncé mercredi la constitution d'un contre-gouvernement.

On déclare à Athènes qu'il est présidé par le général Markos et qu'il comprend des membres influents du parti communiste grec.

C'est donc le communisme déchaîné — tout come en France, en Italie et même en Angleterre où les moscoutaires viennent de partir en guerre contre le parti socialiste (travailliste) actuellement au pouvoir.

Mais restons en Grèce.

Le gouvernement rebelle, dont nous nous abstiendrons de citer des membres, a marqué son avènement en décidant d'envoyer à l'étranger un représentant chargé de prendre contact avec les peuples démocratiques et leurs gouvernements.

On devine quels sont ces peuples et ces gouvernements !

La première réaction des milieux officiels d'Athènes a été de déclarer qu'un tel gouvernement ne pouvait pas représenter le peuple hellénique.

Quoiqu'il soit un élément nouveau important pour la vie politique de la Grèce, il sera surtout un instrument du bloc slave, dit-on également.

A Londres, un porte-parole du Foreign-Office a déclaré que le gouvernement britannique ne reconnaissait que le gouvernement d'Athènes, élu démocratiquement et conformément à la Constitution.

L'Angleterre s'attendait depuis six mois à la formation d'un gouvernement rebelle. Dans l'état présent des choses, il y a lieu de penser que les rebelles ont attendu d'être maîtres dans le nord du pays pour constituer un gouvernement.

Un gouvernement, dont on se demande où il s'siège. Selon un journal français, il est « vaisemblablement ambulant, à moins qu'il ne soit installé en Yougoslavie, comme certaines informations tendraient à le faire croire ».

A Belgrade, en tout cas, où sévit le Kominform, on considère, évidemment, que le gouvernement Markos est parfaitement légal puisqu'il est « issu d'une révolution populaire ».

Il est d'ailleurs flagrant que, hormis la Russie et ses satellites, il ne se trouvera point de gouvernement pour reconnaître celui que le général Markos vient de constituer. Londres a déjà fait, on vient de le voir, une déclaration catégorique dans ce sens. Quant aux Etats-Unis, leur siège était fait bien avant l'événement d'hier.

Sur le plan international, le problème grec ne produira aucune division qui n'existe déjà. Quand l'O. N. U. fut appelé à y faire une enquête, sa commission se partagea en majorité et minorité, celle-ci comprenant le délégué soviétique et les « clients » de l'U. R. S. S. Sur la base du rapport de cette commission, le Conseil de sécurité de l'O. N. U. a envoyé une nouvelle commission chargée de veiller aux incidents qui pourraient se produire aux frontières de la Grèce. L'U. R. S. S. et ses satellites ont décidé de boycotter cette commission.

Les positions sont donc déjà bien arrêtées et la constitution du gouvernement Markos n'y change rien.

La seule conséquence qu'elle peut avoir, c'est de prolonger l'état de guerre civile en Grèce, d'accroître des divisions intérieures, qui sont déjà grandes et d'appauvrir un pays qui n'a connu depuis trente-cinq ans, que guerres et révolutions, jamais de stabilité politique. Les « bons offices » du représentant des Etats-Unis à Athènes ont amené la constitution d'un gouvernement de coalition où toutes les tendances politiques, hormis les communistes, sont représentées, mais cette coalition tira parfois à hue et à dia. La semaine dernière encore, l'ambassadeur de Washington a dû rappeler au gouvernement des nécessités de l'union dans la crise grave que traverse le pays. Au sein du Cabinet, en effet, les avis sur la façon

... préférées des connaisseurs !

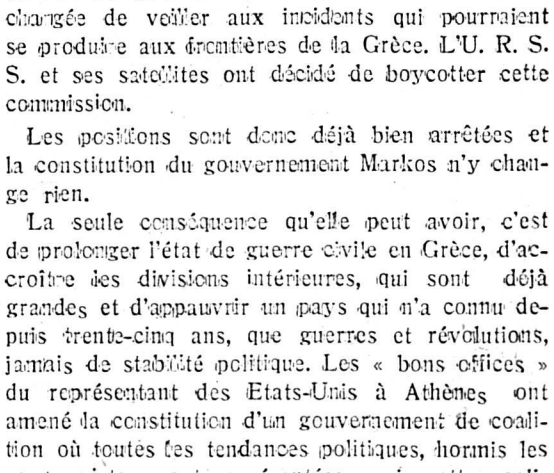

de traiter des rebelles ne sont pas toujours unanimes, et si l'initiative du général Markos doit développer quelques conséquences, ce sera surtout, conclut René Baume dans la « Suisse », dans la politique intérieure de la Grèce qu'elles s'exerceront.

* * *

En *France*, les contribuables français ont été si souvent échaudés qu'ils considèrent les mesures fiscales prises par M. René Mayer et votées par l'Assemblée nationale avec une méfiance craintive en ce qui concerne leur portefeuille, avec scepticisme quant aux résultats qu'en attend le gouvernement dans ses efforts pour enrayer l'inflation.

M. Abelin, sous-secrétaire d'Etat, a affirmé hier matin, au cours d'une conférence de presse, que la nation comprenait et appréciait l'action générale dont le « tour de vis » opéré par M. René Mayer, ne serait qu'un élément. Une telle affirmation est peut-être par trop optimiste, mais Noël fait des miracles ; on ne saurait à la fois se préparer à célébrer la fête de l'Espoir, avec ou sans réveillon, et passer sa journée à gémir sur des charges supplémentaires, si lourdes soient-elles.

Mais si la masse des Français ressent ainsi la bénéfique influence de Noël, pour 73,388 familles, cette fête aura plus véritablement été celle de l'Espoir, à savoir les 73,388 familles dont un membre se bat en Indochine.

L'ex-empereur Bao Daï a quitté hier matin Hong-Kong pour l'Europe et, s'il ne doit pas y rencontrer M. Bollaërt, haut-commissaire de France en Indochine, il prendra certainement des contacts officieux, soit à Londres, soit en Suisse, avec des représentants qualifiés du gouvernement français.

Hier, dans les milieux bien informés, on laissait entendre qu'il ne demeurait que deux obstacles à la conclusion d'un accord : la représentation diplomatique du Viet-Nam et son organisation militaire. Afin de ne risquer aucune « perte de face » pour M. Bollaërt, les sondages et négociations nécessaires seraient menés durant le séjour de l'ex-souverain en Europe et à son retour en Extrême-Orient. Après le 10 janvier pourrait s'ouvrir la phase décisive et finale des pourparlers à l'issue desquels deviendra possible une paix honorable.

D'après les informations que nous avons pu recueillir, le compromis diplomatique envisagé confierait des consulats au Viet-Nam, mais laisserait les ambassades sous la dépendance française. Quant à l'armée, l'infanterie en serait indochinoise et plus particulièrement chargée de la police, les autres armes demeurant aux mains de la France, dans le cadre du statut de l'Union française.

Il est à noter que le Viet-Minh et son chef Ho Chi Minh sont désormais placés hors des négociations et que l'opinion publique indochinoise, dans la mesure où ses élites la représentent, met de plus en plus ses espérances dans l'ex-empereur Bao Daï qui, depuis sa rentrée en scène, a manifesté, il faut le reconnaître, de réelles qualités de négociateur.

* * *

« La *Constitution italienne* n'est pas admirable, mais on peut s'en servir pour une œuvre constructive s'il est possible de trouver des hommes décidés à travailler avec foi », écrit M. Nitti dans un article que publie l'« Uomo qualunque » et dans lequel il revient sur l'idée d'un troisième parti auquel se joindraient éventuellement les partisans de M. Giannini. Il s'agit de la création d'un bloc intermédiaire, se situant entre les socialo-communistes et les démo-chrétiens, mais plus à gauche que l'Uomo qualunque actuel.

Il s'agirait pour M. Nitti d'empêcher le choc entre les grands partis de masse. Le gouvernement aura toujours besoin du concours d'un parti qui adopte une position modérée. Le nouveau bloc ne doit être ni réactionnaire, ni révolutionnaire, ne pas avoir de caractère confessionnel sans pour cela être opposé à la religion... Etc.

LE
THERMOGÈNE
bien appliqué sur la peau, engendre la chaleur et combat
TOUX - MAUX DE GORGE - DOULEURS RHUMATISMALES ET NÉVRALGIQUES
Toutes pharmacies : Fr. 2.03 (impôt compris)
OUATE RÉVULSIVE ET RÉSOLUTIVE
Un abcès, un furoncle... Alors, un
HYDROPLASME
L'excellent pansement ouaté, efficace, décongestif et émollient.
Prix public Fr. 2.03 (impôt compris)
Agents généraux pour la Suisse : Ets R. Barberot S. A., Genève

... Oui, mais !!! l'apéritif
SUZE
est fabriqué exclusivement en Suisse avec des racines de gentiane fraîches du Jura.

Toujours d'excellente qualité
les Thés « MILLIQUET »
sont partout les préférés
PAUL FAVRE
repr. exclusif en Valais, Monthey

PHARMACIE NOUVELLE
Droguerie — SION
René Bollier, pharm. Tél. 2.18.64

Le Gel
QUEL SOUCI POUR LES PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES, ALORS QU'UNE ASSURANCE DEGATS D'EAU pour une prime modique, couvre tous risques. Devis et renseignements !
LA SUISSE, ZURICH. PAUL GASSER toutes assurances, SION, Av. de la Gare.

Nouvelles étrangères

Troubles sanglants en Palestine

Deux Juifs ont été tués et deux autres blessés au cours de l'attaque par les Arabes, la nuit dernière, de la colonie juive de Holonn près de Jaffa, qui a été, depuis le début des troubles, le théâtre de nombreuses luttes, car c'est un point important de liaison entre Tel Aviv et le sud palestinien.

La Haganah, passant à la contre-attaque, a enlevé une position arabe près de Tel Aris, causant des pertes à l'adversaire.

De violents combats de rue se sont également déroulés, le jour de Noël, dans le quartier du port d'Haifa, entre Juifs et Arabes. Trois Arabes et 4 Juifs ont été tués, et 9 Arabes et 15 Juifs blessés. Des rencontres sanglantes ont également eu lieu à Jérusalem, 2 Juifs, un Arabe et un Arménien ont perdu la vie.

Un drame épouvantable
Trois morts et trois blessés

On mande de Greensboro (Caroline du Nord) :

Un différend entre un locataire et son propriétaire s'est conclu, hier soir, par une véritable scène de carnage qui a fait trois morts et trois blessés graves.

Un certain Joe avait reçu récemment l'ordre d'évacuer l'appartement qu'il occupait dans un faubourg de Greensboro. C'est, pense-t-on, ce qui a déterminé la tragédie. Le soir de Noël, Joe a fait irruption dans l'épicerie où se trouvaient ses propriétaires et a ouvert le feu sur eux, tuant le mari et la femme et blessant grièvement le fils.

Puis, toujours armé, le locataire furieux s'est rendu chez une voisine, lui a conté ce qui venait de se passer et lui a demandé de le conduire au commissariat. Mais celle-ci a refusé de le prendre au sérieux. Au cours de la discussion qui a suivi, Joe a tiré sur elle, la blessant grièvement. Puis, dans des conditions indéterminées, il s'est rendu chez un autre voisin et l'a tué à son tour. Celui-ci a été la dernière victime du locataire évincé qui a tenté alors de se donner la mort, et qui est à l'hôpital dans un état critique.

Assassinat à coups de ciseaux du ministre d'Italie en Suède

Le ministre d'Italie en Suède, M. Ricci, a été assassiné, jeudi après-midi, à coups de ciseaux, à la Légation d'Italie de Stockholm par le nommé Giuseppe Capocci.

Le ministre est décédé durant son transfert à l'hôpital. L'assassin, qui a été arrêté, semble être fou.

M. Ricci était âgé de 55 ans. Il s'était rendu très populaire dans la capitale suédoise grâce à sa courtoisie et à l'amour qu'il portait pour les siens.

Il devait quitter la Suède dans quelques jours pour l'Italie où sa femme et ses enfants l'avaient précédé.

L'assassin Capocci s'était présenté à la légation pour demander à voir le diplomate. Pendant l'entretien, Capocci a prétendu vouloir démontrer une invention, et sortit de sa poche des ciseaux et un tourne-vis. Il blessa mortellement sa victime avec les ciseaux.

Capocci avait déjà fait plusieurs séjours dans des asiles d'aliénés.

Il avait reçu un congé de Noël à condition que sa femme le ramène. Lorsque le couple revenait à l'asile l'homme s'enfuit. Capocci avait l'idée fixe de rendre le ministre d'Italie à Stockholm responsable de son internement.

L'assassin, arrêté par la police, sera traduit devant le tribunal criminel de Stockholm.

Un vapeur fait naufrage

Le vapeur américain « Park Victory », de 7606 tonnes, a fait naufrage au large de la côte finlandaise du sud ouest, en heurtant un récif de l'île d'Utoe. Neuf hommes d'équipage sont manquants et les 39 autres matelots ont pu être ramenés sur terre ferme. La cargaison du bateau, 8500 tonnes de charbon, est perdue.

Un enfant jouait à la mitraillette

Un jeune garçon avait disparu la semaine dernière du domicile de ses parents à Bordeaux ; toutes les recherches pour le retrouver furent vaines. Or, coup de théâtre, on vient de retrouver le corps du malheureux, la tête trouée d'une balle.

A la suite de l'interrogatoire d'un autre enfant, camarade de jeu de la victime, le juge d'instruction a appris avec stupéfaction que c'est ce gamin qui, en jouant, découvrit une mitraillette et, l'utilisant, tua son camarade. Affolé, il prit le parti de dissimuler le cadavre qu'il traîna dans l'escalier, le conduisit dans la cour de la maison et le jeta dans une fosse d'aisance.

Une camionnette sous un train : trois morts

Trois occupants d'une camionnette ont été tués, un quatrième est dans le coma, à la suite du tamponnement de cette camionnette, au passage à niveau de Laongon, par le train express Dijon-Tours.

On ne connaît pas encore les circonstances de l'accident.

Nouvelles suisses

Le contrôle des conversations téléphoniques subsiste

Le contrôle officiel des conversations téléphoniques a été aboli après la fin de la guerre. Il a cependant été maintenu au bénéfice de l'Office suisse de compensation. M. Lachenal, conseiller national, de Genève, a demandé au Conseil fédéral quels sont les motifs qui l'ont engagé à prolonger une mesure qui, en temps de paix, est une « violation intolérable de la liberté individuelle ».

Dans sa réponse, le Conseil fédéral déclare notamment que l'Office suisse de compensation a été chargé à la fin de la guerre du recensement des avoirs allemands et de la recherche des biens pillés qui peuvent se trouver en Suisse. Pour cette tâche spéciale, il a dû parfois recourir à la surveillance des conversations téléphoniques, mesure que justifiait entièrement l'intérêt du pays. Il ne le fit du reste que vingt-cinq fois, alors que le nombre des enquêtes dans le domaine des avoirs allemands et des biens pillés dépasse 1000.

5 FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

Une peur chez les gitans

— Père ! la mère s'est pendue dans le bois !

Courte, si courte était la corde, si basse la branche, les pieds si près du sol — mais la mère tournait lentement et sans heurt...

Une autre des vieilles piétinait la fosse de la chèvre morte : « maudite ! maudite ! » En claquant des dents elle se mordit la langue, se tut, prit une corde à la charrette, y fit le nœud...

— Oui, vite, vite, murmuraient tous les autres.

Mais le peu de corde qui restait fut pour la dernière des femmes.

Le patriarche s'était assis, les jambes croisées, la tête dans ses mains, près de sa charrette, comme un émir au soir d'une défaite.

* * *

Le petit cordonnier Manolito, monté à cru sur un cheval noir, arrivait au galop vers le réservoir. Le maire et le médecin suivaient, sur des bêtes sellées, plus lentes. Au bout d'une perche on tira une robe, un corps... Manolito entra dans l'eau jusqu'au ventre, et passa l'un après l'autre des corps aux faucheurs. Ils mirent les corps sur l'herbe et leur croisèrent les mains. Furtivement, en regardant derrière, le petit cordonnier passa son chapelet au cou de la chanteuse.

— En chantant ce matin, elle a invoqué Dieu, dit-il aux autres. Il faut que le gros curé la mette en terre chrétienne.

Une faneuse donna son chapelet pour l'autre gitane ; mais la vieille morte avait l'air trop sorcière pour que personne risquât sur elle un chapelet bénit...

— Elles ont fait une chose défendue, dit avec reproche un vieux faucheur : dans leur mort même il y a péché mortel...

Le médecin et le maire arrivaient :

— C'est pour avoir mangé de cette chèvre mordue, dit le médecin.

— Alors, c'est un sort, ou bien ils se sont crus perdus ? dit Manolito.

— Sans doute ! quels barbares ! Dommage, la petite était jolie ; elle aurait bien chanté ce soir...

— Mais s'ils se sont crus perdus, leur mort n'est pas péché mortel, dit tenacement Manolito.

Sa face maigre brillait d'une espèce d'ardeur théologienne. Le maire sourit :

— Je vois, fils. Je parlerai au curé pour la terre chrétienne, mais c'est pour toi, qui as sauvé du chien les chrétiens. Où sont les autres ?

Il fallut remonter à pied vers le bois d'en-haut. A mesure qu'ils montaient, ils sentaient mieux la brise du soir ; le soleil était déjà mordu par la montagne.

A la brise du soir se balançaient doucement les vieilles. Les hommes aussi étaient en repos. Ils n'avaient eu qu'un couteau pour eux tous ; ils avaient dû le reprendre dans le corps l'un de l'autre, pour se délivrer de la peur.

On les emporta ; seul le patriarche, quand on le remua, ouvrit les yeux.

— C'est pour cette chèvre ? dit le maire.

Le vieux détourna la tête, avec une insolence de captif.

— Mais il n'y avait pas de danger, dit le médecin ; vous n'auriez même pas été malades.

— Il s'agit bien de maladie. Tu es un enfant, docteur. Tu ne vois pas que la bête avait le mauvais sort et la force de nous tuer tous ?

— Mais j'avais tué le chien qui l'avait mordue, moi, dit Manolito.

— Oui, tu étais peut-être plus fort que cette bête.

— Mais tu n'as pas de rage, père, tu peux boire ! reprit Manolito.

Le vieux vit la gourde en peau de bique s'approcher de ses lèvres, la contempla avec une sorte d'extase : était-ce là le charme ? Il mourut en buvant.

J. P.

Buffet CFF - Sion
Votre arrêt à l'arrivée et au départ !
Ch Amacker

CARROSSERIE DES MAYENNETS, SION
Travaux en tous genres, Tél 2.18.32 et 2.24.33
Près des Moulins André Gaillard

COUTURIER S. A. GARAGES - Ateliers SION, Carrosserie et Peinture
Agence exclusive pour le Valais des voitures et camions : Chrysler — Plymouth — Fargo Dodge — Jeep
Téléphones Nos 2.20.77 - 2.14.38 - 2.23.35

Le dernier contrôle a pris fin en novembre 1946. Pour obtenir le contrôle des conversations de certains abonnés au téléphone, l'Office de compensation s'adressa tout d'abord à la division de presse et radio, autorité compétente, puis il se fonda sur une ordonnance du Conseil fédéral du 7 août 1945. Dans chaque cas, le ministère public fédéral reçut une copie de la demande pour son information. La surveillance fut exercée par le personnel de l'administration des téléphones.

Le Conseil fédéral ajoute qu'il se propose, d'entente avec l'Office suisse de compensation, de renoncer à la compétence qui lui a été donnée par l'arrêté du Conseil fédéral du 13 décembre 1946. Au cas où, dans l'avenir, la division de l'Office de compensation qui traite la question des biens allemands devrait encore recourir au contrôle des conversations téléphoniques, elle s'adresserait à une autorité de justice ou de police compétente au sens de l'ordonnance d'exécution I du 1er juin 1942. L'arrêté du 13 décembre 1946 pourra donc être prochainement modifié dans le sens que l'Office suisse de compensation ne figurera plus parmi les autorités pour lesquelles il a été prévu une dérogation au secret postal, télégraphique et téléphonique.

Rédacteur responsable : Ch. Haegler

Dans la nuit de Noël, un drame fait quatre victimes à Lausanne

La famille Fatioli, concierge de l'immeuble No 22 du chemin de Bonne-Espérance, à Lausanne, fêtait Noël assez bruyamment. Des chants s'élevaient de l'appartement et le vin coulait à flots. Excédé par ce tapage, M. Beniker, 72 ans, Allemand, pensionnaire de Mme Muller, à l'étage au-dessus, frappa plusieurs fois sur le plancher pour faire taire les fêtards, c'est-à-dire Mme et M. Fatioli, deux frères de celui-ci, leur mère et une parente paralysée.

La famille Fatioli détestant depuis longtemps le locataire de Mme Muller et lui attribuant les coups au plafond, les trois fils montèrent alors fous de rage, firent irruption dans l'appartement et se précipitèrent sur M. Beniker qui, pour se défendre, s'empara d'un pistolet. Une lutte sauvage s'engagea et, dans la bagarre, trois coups partirent qui atteignirent les trois frères Fatioli.

M. Beniker n'en était pas moins tombé à la renverse après avoir reçu plusieurs coups de ses agresseurs, tandis que l'on entendait le concierge crier à sa femme, qui cherchait à s'interposer : « Laisse-moi l'achever, ce sale Boche ! »

Une des femmes présentes courut alors chercher du secours à la boulangerie voisine, qui avertit à son tour la police. Celle-ci ne tarda pas à arriver sur les lieux, en compagnie du juge informateur Bollens.

Le spectacle qui s'offrit aux yeux des enquêteurs était terrifiant. M. Beniker gisait dans son sang en compagnie des trois frères Fatioli. Les quatre victimes furent aussitôt conduites à l'Hôpital cantonal, où l'un des frères ne tarda pas à rendre le dernier soupir. M. Beniker semble être le plus grièvement blessé des survivants, dont néanmoins l'état est grave.

Un restaurant détruit par le feu

La nouvelle s'est rapidement répandue, mercredi, à Neuchâtel et dans toute la région, que le restaurant du Bregot, près de Rochefort, était la proie des flammes.

Situé à trois quarts d'heure de marche de Neuchâtel, sur la route du Val-de-Travers, cet établissement pittoresque est bien connu ; c'est là notamment que les étudiants célèbrent chaque printemps leur coutumier « Maytrank ». Le bâtiment comprend le restaurant et un rural, et il avait subi récemment d'importantes transformations.

Le feu semble dû à une défectuosité de la cheminée. Le restaurateur, M. Hans Burri, ayant allumé son four pour la cuisson du pain, on pense qu'une étincelle aura pénétré par une fissure dans la grange. Quoi qu'il en soit, à 9 h. 30, le toit entier était en flammes. Les pompiers de Rochefort et ceux de Corcelles accoururent aussitôt, mais ils furent impuissants à éteindre le brasier. A la fin de la matinée, il ne restait que les quatre murs calcinés.

Les dégâts ne peuvent encore être évalués, mais on pense qu'ils ne sont pas loin d'atteindre 100 mille francs.

Le juge d'instruction de Neuchâtel, M. H. Bolle, s'est rendu sur place pour l'enquête.

Collision de locomotives en gare de Genève

Le verglas consécutif au brouillard qui s'est abattu sur la ville a causé en gare de Cornavin, à Genève, un accident qui aurait pu avoir des conséquences infiniment plus graves que celles que l'on a à déplorer.

Quelques minutes après 9 heures du matin, la locomotive à vapeur du train de La Plaine reu-

Aux Rangiers sous la PLUIE

A Sierre-Montana dans la NEIGE

CITROËN

fait **le meilleur temps** des voitures de tourisme

et reste

LA REINE DE LA TENUE DE ROUTE

Agence Citroën : **Garage BALMA, Martigny**

GRAND BAL

de Saint-Sylvestre

au

Casino de Saxon

le 31 décembre 1947, dès 20 heures

Orchestre « DADDYS-BANDS »

DE L'AMBIANCE ! DE LA GAIETE !

Pensez à vos parents et amis de FRANCE

JEANMONOD & Co, Leimenstrasse 20, à Bâle, vous offrent, à des prix avantageux des denrées alimentaires de la meilleure qualité :

Paquet A
1 kg. café torréfié
1 kg. sucre fin cristallisé
1 kg. spaghettis
½ kg. chocolat au lait en plaques de 100 grammes
2 boîtes de lait condensé sucré 400 grammes nets la boîte
1 kg. farine blanche **Prix : Fr. 24.50**

Paquet B
1 kg. sucre fin cristallisé
½ kg. chocolat au lait en plaques de 100 grammes
3 boîtes de lait condensé sucré 400 grammes nets la boîte
1 kg. farine blanche **Prix : Fr. 17.50**

Paquet C
2 kg. café torréfié
2 kg. sucre fin cristallisé **Prix : Fr. 16.70**

Paquet D
2 kg. surcre fin cristallisé
2 kg. farine blanche **Prix : Fr. 14.50**

Paquets :
E 4 ½ kg. café torréfié **Fr. 25.50**
F 4 ½ kg. sucre fin cristallisé **Fr. 12.—**
G 4 ½ kg. farine blanche **Fr. 15.—**
H 4 ½ kg. riz type Japon **Fr. 15.—**

Départ du **Port Franc Genève-Cornavin,** port payé jusqu'à Bellegarde, affranchissement en France à la charge du destinataire. Les poids indiqués sont nets. Tous les paquets sont **assurés** contre perte totale ou partielle. Commandes par versement sur notre compte de chèque postal V 2386 BALE, en indiquant au verso nom et adresse du destinataire (à remplir en caractères imprimés ou à la machine à écrire) ainsi que le colis choisi.

OFFRE SPECIALE DE

Fromage sans coupons !!

maigre, quart gras, mi-gras et gras, à partir de Fr. 2.20 le kg.

Volailles pour les fêtes

CHARCUTERIE FINE DE TOUTE PREMIERE QUALITE !

Prix spéciaux pour LOTOS !
Service à domicile.

M. Bircher-Vouilloz Martigny-Bourg

Tél. 6.11.28 — Expéditions rapides partout franco de port

27 ans d'activité = 27 ans de clients contents

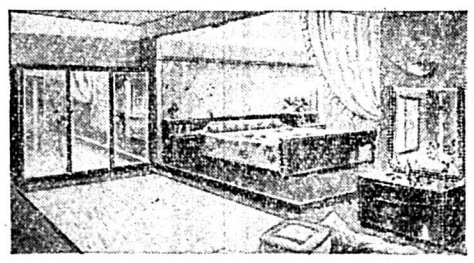

Ameublements P. VUISSOZ
Avenue du Marché
Tél. 5.14.89 **SIERRE** Tél. 5.14.89

A vendre

VIGNE

1600 toises, plein rapport, terrain à arboriser, 7000 m2. Terrain pour vignoble, 2000 toises. Terrain à bâtir au Mayens de Sion. Autres propriétés, achat et vente.

Agence Dupuis, Sion.

Cherchons

VOYAGEUR

visitant confiseries, boulangeries, épiceries, du canton du Valais, désirant s'adjoindre article intéressant. Sérieuses références exigées. Commission à discuter. Offres sous chiffre P 21101 F. à **Publicitas, Fribourg.**

Consignez vos propriétés à défoncer auprès de

P. VOUILLOZ entreprise de travaux à la pelle mécanique

SAXON

Conditions les meilleures. — Tél. 6.22.61 (026)

On demande, dans très bon café marchant bien, situé dans ville vaudoise, siège d'une importante préfecture, deux jeunes

sommelières

présentant bien, dont une **débutante,** entrée début de janvier, ainsi qu'une

fille de cuisine

(gages Fr. 120.— par mois).

Faire offres détaillées par écrit av. photos et copies de certificats, timbre-réponse s. v. pl., au Bureau du Nouvelliste valaisan, Saint-Maurice, sous J. 5932.

OCCASION. — On offre à vendre

LUGE

deux trains, ferrage acier antidérapant.

Faire offre **Aeschlimann, Vouvry** (Valais).

Fort

VACHER

est demandé pour gros troupeau. Gros gages. Entrée de suite ou à convenir. — S'adr. Moinat, Vullierens. Tél. 8.09.09

Primagaz

réchaud 2 feux, émaillé, av. bouteille, complet, Fr. **108.—.**

J. COSSETTO, agence Primagaz, **Villeneuve.**

Téléphone 6.81.93.

On cherche à échanger une

chaudière

de 800 litres, contre une de 400 à 500 litres. — S'adresser à : **Laiterie du Sommet du village, Ardon.**

Je cherche, pour le mois de juillet 1948,

CHALET

5-6 lits, dans station ou petite localité bien ensoleillée du Valais entre Les Giettes et Chandolin ou rive droite du Rhône, Offres détaillées de suite à Martin, 7, Garance, Genève.

Bon maréchal

est demandé. Event. appartement à disposition pour ouvrier marié, chez **Annaheim, Moudon** (Vaud).

Articles de Sport

Profitez encore de notre stock avantageux pour vos achats de skis. Grand choix. Prix spéciaux pour membres de ski-clubs sur présentation de la carte de membre.

David Crettenand & Cie S. A., Riddes. Tél. 4.15.63.

OCCASIONS à l'état de neuf !

BAIGNOIRES

émail, sur pieds et à murer

CHAUDIERES A LESSIVE

165 litres, à circulation d'eau, galvanisées et en cuivre

Lavabos, éviers, W.-C. compl.

COMPTOIR SANITAIRE S. A.
9, rue des Alpes, GENEVE.
Tél. 2.25.43 (On expédie)

EMPLÂTRE ÉTOILE

contre
LUMBAGOS
RHUMATISMES
NÉVRALGIES
En pharmacies et drogueries

Hoval

Fourneau de cuisine à bois et à charbon pour chauffage central

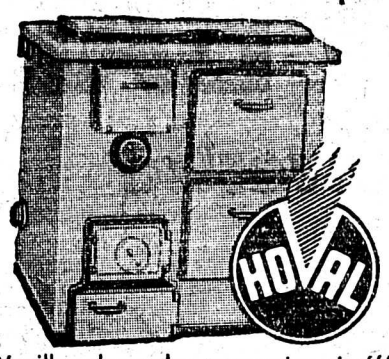

... ce que vous avez toujours désiré.

Un seul potager pour
la CUISSON
le CHAUFFAGE
l'EAU CHAUDE

Veuillez demander prospectus et références. Nous vous conseillerons volontiers et sans engagement.
ING. G. HERZOG et Co., FELDMEILEN (Zurich)
Représentant pour la Suisse romande :
E. SCHACHER, case postale, Cornavin-Genève

La bonne adresse
pour votre ameublement

choix de 100 mobiliers neufs du simple au luxe

Meubles occasion provenant des échanges, à bon compte.
EXPOSITION SEPARÉE

Magasin face église Terreaux, bout du trottoir **Métropole**

AVIS

Radios modernes, 3 longueurs d'onde, à compteur, 20 ct.

OCCASIONS révisées et garanties depuis Fr. 50.—.

LOCATION Fr. 7.— par mois avec possibilité d'achat. Derniers modèles de toutes les meilleures marques dep. Fr. 10.— par mois.

Nos services techniques réparent vite et bien tous les radios.

Service à domicile régulier dans chaque région.

Ecrivez à

PERRET RADIO
(Pierre-André Perret, chef technique diplômé)
LAUSANNE, Place Gare du Flon 2
(1er étage). Tél. 3.12.15.

THE CENTURY ENGLISH COURSES

Cours complet d'anglais
OUVERTURE:
7 janvier 1948
à SION
Inscriptions et renseignements : **Agence Dupuis, Sion**

SAXON - Café du Centre

Dimanche 28 décembre, dès 14 heures

Loto des Fêtes

organisé par la Société de tir « **LA PATRIE** »
Nombreux et beaux lots — INVITATION CORDIALE

Publ. M. Collet - Genève

Qui boit du Noblesse ?

Toutes les personnes raffinées
Et de bonne compagnie
Pour lesquelles « un arôme subtil,
Une gâterie désaltérante,
Une boisson soigneusement préparée »
Ne sont pas de vains mots.
Et enfin tous ceux dont, un jour,
Les lèvres se sont penchées
Sur une coupe de *Noblesse !*

Vermouth

NOBLESSE

blanc

est un produit naturel.
A toute heure une délicieuse gourmandise.

CIRAVEGNA & CIE. S.A. GENÈVE

Avec la BENDIX, les jours de lessive sont jours de plaisir

BENDIX
Lessiveuse automatique

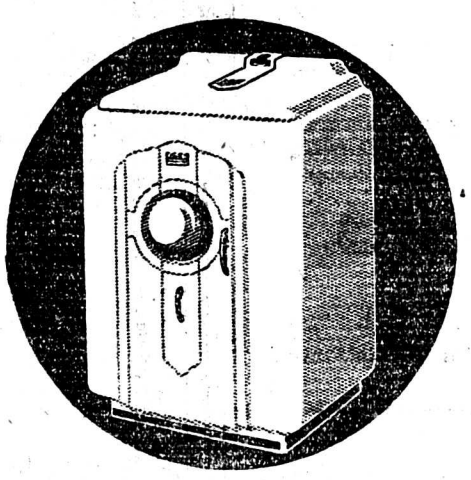

La machine faisant elle-même, sans la participation de la ménagère, les opérations suivantes :

trempage, lavage, rinçage, essorage

Arrêt automatique dès ces opérations **terminées. Le** linge n'a plus qu'à être étendu.

Economie de produits de lavage et de consommation d'eau.

Démonstration gratuite.

Agence pour le Valais :

R. Nicolas
Electricité SION

---

60 ans d'existence

Pour une maison de commerce, c'est assurément la meilleure preuve de succès... et une référence de l'excellente qualité de ses produits

Soucieuse de suivre la tradition, la

Distillerie MORAND Martigny

a mis au point pour vous une gamme incomparable de **liqueurs extra-fines** pour vos cadeaux de fin d'année

CONSULTEZ-NOUS...

...à votre gré, nous composons des caissettes assorties de 2, 3, 4, 5, 6, etc., bouteilles ou demi-bouteilles, cela à des prix très raisonnables

Pour vous épargner l'embarras du choix, nous vous recommandons tout spécialement les :

Grand St-Bernard
chartreuse jaune ou verte
Cordial aux œufs
Crème cacao vanillée
liqueurs de Dames
Abricot Brandy
aux abricots valaisans

Triple sec
l'égal des grandes liqueurs françaises
Griottine
exquise liqueur rouge de dessert au kirsch de griottes
Cherry Brandy, etc., etc.

S. v. p., n'attendez pas la veille des fêtes ! Tél. 6.10.36

Chauffage central au gaz

Pour des installations de villas et appartements
Maintenant que le gaz de ville a de nouveau les calories d'avant-guerre, faites transformer vos chaudières de chauffage en adaptant des brûleurs à gaz, entièrement automatique, avec toute sécurité, fonctionnement parfait, propreté, aucune manutention et sans bruit, une installation fonctionne actuellement chez les soussigné

Pour les grandes installations, brûleurs à mazout tout système, demandez offres et devis sans engagement

Pour tous travaux de chauffage :
Paul PITTELOUD, appareilleur diplômé, **SIERRE**
Téléphone 5.13.58

CINÉMA REX
Tél. 5.21.77 BEX

Samedi 27
Dimanche 28
décembre
à 20 h. 30

Chaque dimanche matinée à 14 h. 30

Les regrettés Raimu et Charpin avec Fernandel dans un rôle émouvant et Josette Day, dans

La Fille du Puisatier

100 % français, de Marcel Pagnol
Un film que vous aimerez voir ou revoir

Mercredi 31 décembre et jeudi 1er janvier
GAIETE — CHARME — ESPRIT
dans ce nouveau vaudeville français

A vos ordres... Madame

100 % français
avec Jean Tissier, Suzanne Dehelly et Louvigny

TÉL. Nº 5.43.17

ROXY
SAINT-MAURICE

Samedi et dimanche, à 20 heures 30
Dimanche, matinée à 14 heures 30

Enfin le film tant attendu et de circonstance pour les fêtes de Noël

BING CROSBY et INGRID BERGMANN dans

Les Cloches de Sainte Marie

Un film de la classe des « Clefs du Royaume »
que personne ne doit manquer
Retenez vos places et retirez-les d'avance

Par suite des grèves en France la copie parlé français n'a pas pu nous être livrée, il passera donc en version originale sous-titrée

---

Pensez à votre comptabilité de fin d'année
Pensez à votre inventaire

Gagnez du temps en achetant
une machine à calculer

ODHNER

à main depuis 475.—
électrique 1320.—

Vente - Echange
Location
Réparations

Hallenbarter & CIE.
SION

POUR VAL-D'ILLIEZ

Il existe deux modèles de radios, l'un à Fr. **256.—** et l'autre à Fr. **343.—**, fonctionnant sur tous les courants de 125-150-220 volts, sans antenne extérieure, et garantis 6 mois, livrables de suite par la Maison spécialisée :

E. ULDRY - MONTHEY

Radio Tél. 4.24.63 Av. de la Gare
Grandes facilités de paiements.
En magasin, grand choix de **musiques à bouche.**

Pour régénérer un organisme fatigué

(épuisé), recouvrer des forces nouvelles, il suffit souvent d'une demi-cure de **Fortus,** en vente dans toutes pharmacies. Fortus-hommes, la cure Fr. 25.—, demi-cure Fr. 10.—, doses d'essai Fr. 5.— et 2.—. Fortus-femmes, la cure Fr. 28.50, demi-cure Fr. 11.50, doses d'essai Fr. 5.75 et 2.25. Dépôt : Etablissements R. Barberot S. A., Genève.

GAIN ACCESSOIRE

allant jusqu'à Fr. 500.— par mois, est offert à jeunes gens désirant fonder foyer. Travail facile et sans perte de temps. Mise au courant par la maison. Seules les offres émanant de personnes célibataires sérieuses seront prises en considération. Offres détaillées avec état civil complet sont à adresser sous chiffre **P. Z. 24250 L., à Publicitas, Lausanne.**

trait au dépôt. Sur la même voie, une locomotrice électrique remorquant un wagon de lait à destination des Laiteries réunies montait en sens inverse, de la gare des voyageurs, quand le signal fut donné de s'arrêter. Malheureusement, le léger verglas qui recouvrait les rails ne permit pas à ce convoi de ralentir sa course de façon appréciable, bien que tous les freins fussent bloqués, et des roues glissèrent sur la voie. Ce fut alors un choc violent avec la locomotive qui rentrait au dépôt, et trois des ouvriers de la manœuvre furent plus ou moins grièvement blessés.

Il s'agit de MM. Ferdinand Gaudin, chef de manœuvre, qui souffre d'une distorsion d'un pied ; Georges Rosselet, blessé à la tête, et Paul Huber, ouvrier de manœuvre également, qui porte des ecchymoses et souffre d'une entorse, consécutives au choc. Tous trois ont reçu immédiatement les soins que nécessitait leur état.

Une enquête a été immédiatement ouverte par les services compétents de la gare de Cornavin et il n'est pas encore possible, celle-ci n'étant pas terminée, de déterminer les circonstances exactes de l'accident, d'autant plus que le brouillard régnait encore sur les voies, au moment où celui-ci se produisit. Quant aux deux motrices tamponneuses, elles ont subi de sérieux dégâts qui, s'ils ne peuvent être exactement estimés aujourd'hui, dépassent en tout cas les dix mille francs.

Il y a un marché noir des chambres

La commune de La Chaux-de-Fonds a décidé d'imiter l'exemple de Neuchâtel et d'entreprendre la lutte contre le marché noir des chambres dont nous avons signalé les méfaits.

Un avis paru dans la presse locale, hier, enjoint aux sous-locataires de chambres meublées ou non qui estiment payer des locations exagérées d'avoir à signaler le fait au contrôle des prix.

Un cornac écrasé par un éléphant

Le cornac Hans Riedmann a été tué par un éléphant au Jardin zoologique de Zurich, alors qu'il enfermait les animaux pour la nuit. Il attacha très court le mâle Chang pour pouvoir mettre la femelle Mandjullah à sa place. La chaîne se relâcha pendant l'opération. Chang offrit de la résistance et saisit inopinément son gardien avec sa trompe, pour l'écraser contre un des barreaux de la cage. Un visiteur est parvenu à dégager le corps du malheureux. M. Hans Riedmann, qui était employé depuis 18 ans au Jardin zoologique, avait été grièvement blessé par un ours blanc il y a plusieurs années.

Un chien cause un grave accident de la circulation

Un cycliste, M. Werner Wutrich, boulanger, descendait la rue du Mont-Blanc, à Genève, lorsque, arrivé à la hauteur de l'hôtel des Postes, il fut renversé par un chien-loup qui se jeta contre sa machine.

Un automobiliste qui suivait le cycliste donna un brusque coup de frein pour l'éviter, mais ce mouvement eut pour effet de déporter la machine qui passa sur le corps du malheureux. Au même moment, un tram survint dans le même sens et accrocha la voiture à laquelle il causa passablement de dégâts.

Poignée de petits faits

✶ Le Saint-Père a célébré la messe de Noël dans sa chapelle privée, à proximité de laquelle, selon la tradition, les religieuses affectées au service de sa Maison avaient dressé une petite crèche. Une autre crèche a été installée dans la loggia du troisième étage correspondant aux appartements privés du Souverain Pontife, où celui-ci recevra les enfants de ses neveux, à qui il remettra des cadeaux de Noël.

✶ La police d'Athènes a arrêté 250 communistes qui doivent appartenir au mouvement « communiste défense ». Elle l'a fait pendant la nuit, après la nouvelle de la constitution du gouvernement Markos. Tous ces gens passeront devant le tribunal militaire.

✶ Mercredi soir, veille de Noël, un énorme incendie a éclaté au centre de la ville de Cornwall (Canada). Plusieurs maisons d'habitation et un grand magasin ont été complètement détruits. Vingt-quatre familles n'ont pu se sauver qu'à grand'peine et ont dû accepter un refuge improvisé à l'Hôtel de Ville ou chez des amis. On évalue les dégâts à un million de dollars.

✶ La Municipalité de Morges demande un crédit de 4000 francs pour l'aménagement du jardin de Seigneux où sera élevée la statue de Paderewski de M. Martin, que lui offre le comité constitué dans ce but. Ce comité, composé de représentants des quatre communes (Morges, Tolochenaz, Lausanne et Vevey) dont le grand homme d'Etat polonais était bourgeois d'honneur de quelques personnalités vaudoises, a déjà réuni 25 mille francs, dont 1000 de la commune de Tolochenaz, 10,000 fr. de dons de particuliers. L'inauguration de cette statue en bronze, haute de 2 m. 60, se ferait au mois de mai 1948.

Nouvelles locales

Trois corps sont découverts dans les déblais de Mitholz

Au cours des travaux de déblaiement, effectués à Mitholz, jeudi après-midi, on a découvert les corps de M. et Mme Kurs, ainsi que celui du petit Samuel Kunzi, âgé de 6 ans.

Au nom de la population éprouvée par la catastrophe de Blausee-Mitholz, le Conseil communal de Kandergrund remercie de tout cœur pour les dons qui lui sont parvenus de toute part. Ils sont si nombreux qu'il est pour le moment impossible de remercier individuellement chaque donateur.

Circulation entre la France et la Suisse

Les dispositions suivantes sont dorénavant applicables au trafic entre la France et la Suisse :

1. Visas d'entrée. — Les ressortissants français habitant l'étranger, désireux de se rendre en Suisse, doivent être en possession d'un visa d'entrée délivré par le Consulat de Suisse le plus proche de leur domicile.

2. Autorisation de séjour. — Les ressortissants français entrés en Suisse au bénéfice d'un visa en vue d'un séjour d'une durée inférieure au délai dans lequel ils devaient déclarer leur arrivée (trois mois s'ils n'exercent pas d'activité, huit jours en cas contraire) sont tenus de s'annoncer au bureau des étrangers de leur lieu de résidence s'ils désirent résider dans le canton plus longtemps que ne le prévoyait leur visa.

3. Voyages à l'étranger de ressortissants français. — Les ressortissants français titulaires de livrets A., B. ou C. désireux de se rendre à l'étranger, n'ont plus à solliciter de visa de retour. Il suffit qu'ils présentent au poste-frontière, lors du retour, indépendamment de leur passeport national, leur livret d'étranger pourvu d'une autorisation de séjour encore valable.

4. Cartes frontalières. — Toute personne de nationalité suisse ou française, domiciliée depuis six mois dans la zone frontalière (précisons que cette zone s'étend sur une largeur de 10 km., de part et d'autre de la frontière), peut obtenir une carte frontalière. La demande doit être adressée au poste de gendarmerie de la circonscription du domicile du requérant. Le coût de la carte ou de son renouvellement est de Fr. 4.—. Le visa du Consulat de France est supprimé.

5. Laissez-passer individuels. — Des laissez-passer temporaires, valables 48 heures, pour ressortissants suisses et français, résidant en Suisse, sont établis par tous les postes de gendarmerie du canton (pour Lausanne : les postes d'Ouchy, de la Gare et de la Cité). Ces documents permettent de se rendre dans tout le territoire des Départements de la Haute-Savoie, de l'Ain, du Jura et du Doubs. Ils ne sont pas soumis à l'obligation du visa. Leur coût est de Fr. 1.— par personne, et ils sont retirés au retour en Suisse.

Pour obtenir un laissez-passer, il est indispensable d'être en possession d'une des pièces suivantes :

Passeport, carte d'identité, permis de conduire, permis de chasse, permis de pêche, abonnement général des CFF, carte de membre du Club alpin, carte de légitimation de l'administration des postes, carte de service de fonctionnaire ou d'employé d'administrations publiques, permis d'établissement, permis de séjour, livret pour étranger, acte d'origine, livret de famille.

Ces documents doivent être valables ou périmés depuis moins de dix ans. S'ils ne portent pas de photographie, l'intéressé doit s'en procurer une, afin qu'elle puisse être apposée sur le laissez-passer.

6. Laissez-passer collectifs. — Des laissez-passer collectifs pour ressortissants suisses et français, valables pour un jour, sont délivrés par l'Office cantonal de contrôle des habitants et de la police des étrangers, à Lausanne, et permettent de se rendre dans tout le territoire des quatre Départements limitrophes. Ils ne sont pas soumis à l'obligation du visa. Leur coût est de 50 cent. par personne (minimum : Fr. 5.—) et ils sont retirés au retour en Suisse.

Les demandes doivent être adressées à l'Office précité sous forme de listes nominatives en trois exemplaires, portant les indications suivantes : nom, prénom, date de naissance, nationalité, domicile ou lieu de villégiature des intéressés.

Chaque personne figurant sur la liste doit être munie d'une des pièces d'identité reconnues, avec photographie.

L'Hospice du Grand-Saint-Bernard ne sera pas abandonné

Une nouvelle assez surprenante avait circulé dans la presse française, annonçant sous des titres sensationnels que pour la première fois depuis mille ans, les moines du Saint-Bernard déserteraient leur hospice en emmenant leurs chiens.

Un collaborateur de la « Nouvelle Revue de Lausanne » a pris contact avec le Révérend Prieur Gaillioud, qui a démenti formellement cette information.

En réalité, aurait déclaré le Prieur, seuls les étudiants de deuxième année sont descendus dans la maison que possède l'hospice près de Martigny. Le noviciat continuera à se faire à l'hospice comme par le passé. Il est cependant vrai que des difficultés d'ordre financier ont obligé les responsables du grand Ordre du Saint-Bernard à réduire dans une sensible mesure leur train de vie. On a actuellement de la peine à chauffer le grand bâtiment. D'autre part, les revenus que touchait l'hospice et qui venaient de l'étranger ont grandement diminué à la suite des difficultés de transfert de devises. Les frais d'entretien ont aussi augmenté alors que le tourisme diminuait également.

Des maisons sœurs, en France notamment, nous ont fait des propositions pour nous accueillir, mais nous restons fermement attachés au Saint-Bernard.

Donc, il n'est pas question que les moines partent.

Quant aux fameux chiens, nous en gardons une équipe de trois ou quatre pour les actions éventuelles de secours, les autres sont descendus à Martigny avec les novices.

LES SPECTACLES DE MARTIGNY

A l'ETOILE : Pour son gala de Noël : « Madame Curie ».

Magnifique gala cette semaine pour les fêtes de Noël avec la présentation de « Madame Curie », avec les inoubliables interprètes de Madame Miniver : « Greer Garson et Walter Pidgeon ».

En complément au programme, par privilège spécial, le reportage complet sur le « Mariage de la princesse Elisabeth ».

Vendredi, samedi et dimanche, dernières séances.

Louez d'avance, tél. 6.16.10 et Café de Paris 6.11.54.

Au CORSO : « Le Chanteur inconnu » avec Tino Rossi.

Un public fervent attend chaque nouveau film de Tino Rossi. Sa voix opère ce charme. Pour Noël, le CORSO qui présentera « Le Chanteur inconnu » vous permettra de juger du tout dernier film de Tino Rossi. A côté de multiples chansons nouvelles, on l'y entendra chanter « Le roi d'Ys », de Lalo, la « Valse de Brahms » et « Tristesse », de Chopin. Le célèbre chanteur donnera ainsi toute la mesure de son talent et de sa voix. C'est une épreuve que ses admirateurs et admiratrices attendaient et salueront avec joie.

Vendredi, samedi et dimanche.

Pas de location, venez de bonne heure.

SAXON. — Les fêtes de Saint-Sylvestre au Casino de Saxon. — La Saint-Sylvestre sera fêtée joyeusement au Casino de Saxon. En effet, un excellent orchestre, le « Daddys-Bands » conduira le grand bal de cette fin d'année. Les amateurs de bonne musique et de danse trouveront leur compte.

SION. — Alors que la population sédunoise, en général, célébrait Noël de la façon la plus touchante, un incident éclata cependant dans un café du Grand-Pont, entre diverses personnes qui ne semblaient pas jouir de tout leur sang-froid.

La bagarre s'envenima rapidement, et un employé du champ d'aviation reçut sur la tête un violent coup de bouteille. Il fut transporté, le visage en sang, au poste de police où on lui fit un pansement sommaire, puis il reçut les soins d'un médecin. Son cas semble heureusement moins grave qu'il n'avait paru tout d'abord.

— Une explosion s'est produite à Sion, dans la cuisine des sœurs Fux, lingères. Une jeune fille employait de la gazoline pour nettoyer une robe, quand tout à coup la bouteille éclata. Le mur de séparation entre la cuisine et la chambre à cou-

Oui mais ! Les bâches « PANCHAUD » sont toujours les plus costaud
Paul FAVRE, repr., Monthey

ARDON
GRANDE SALLE DU MIDI
Bal de St-Sylvestre
Dès 20 h. 30 Orchestre « Andalousia » Dès 20 h. 30
Menu de Réveillon sur commande
Spécialités à la carte
Entrée par couples — Retenez vos tables
Téléphone 4.12.01

Mémorial du Mont d'Or

(Suite de la 1re page)

Tout à apprendre. Et une audace, et une ténacité et une patience. On dit patience d'ange. Pourquoi pas tout bravement patience de vigneron valaisan.

Et l'eau ? Le sergent Masson veut pomper l'eau de l'étang d'en bas et fait construire à Vevey une pompe à vapeur. Mais cette fois, l'audace est mal récompensée.

Ce dur Valais demanda't autre chose. Le vignoble prospère, c'est avec des bisses qu'il s'arrose. Derrière ta colline raide comme un clocher, sergent, il y a ce petit lac de Montorge, qui ferait magnifiquement l'affaire. A cela, juste un petit ennui, définitif, semble-t-il, c'est qu'ici rien encore n'a jamais été fait, que la montagne est entre l'eau et la vigne. Tu n'hésiteras pas : avec beaucoup de travail et encore plus de croyance, on verra le bout de tout...

En 1860, sergent, tu vois enfin le bout de ton bisse, tu vois couler, tu vois la vigne relever la tête, tu vois la récolte abondante et mieux encore, tu vois, quand tes amis lèvent le verre, tu vois que c'est non seulement du vin, mais du tout bon, votre du meilleur.

Et quand le sergent Masson passe la main, après vingt-deux ans d'effort, un beau domaine est né.

Ce domaine a eu des sorts divers. Il est resté dans la famille Masson jusqu'en 1920. Puis il a été transformé en Société anonyme Mont d'Or S. A.

* * *

Comment célébrer un centenaire ? Pour les individus, c'est le fauteuil traditionnel. Mais pour une Société anonyme, si prospère soit-elle, il faut renoncer au fauteuil et chercher mieux.

Le voyageur curieux qui traverse avec une vitesse plus ou moins grande, selon son moyen de transport, la localité du Pont-de-la-Morge, aura certainement remarqué un groupe de bâtiments qui tient à la fois du commerce de vins et de la gentilhommière de campagne d'autrefois : c'est le Mont d'Or S. A. Le domaine centenaire a voulu fêter dignement cet heureux événement. Une des manifestations est la publication d'une plaquette de luxe éditée en tirage limité : « Mémorial du Mont d'Or ». L'excellent écrivain vaudois C. F. Landry a prêté sa plume évocatrice : et ce que je vous ai narré sur les débuts du Mont d'Or et le sergent est de lui ; je me suis seulement permis de condenser son texte. Il y aurait beaucoup d'autres choses intéressantes à dire encore : par exemple, sur les crus fameux du domaine, aux noms divers, tel ce « Goût du Conseil », recommandé aux hommes politiques... Le culte du passé se joint au modernisme le plus décidé : telle la récente installation pour le sulfatage direct, six kilomètres de tuyaux, deux moteurs, un seul bac où préparer les sulfatages, il faudra maintenant deux jours, au lieu de douze, pour badigeonner de bleu vert cette montagne.

Et comment ne pas mentionner les splendides illustrations de W. E. Kaessner, les huit planches hors-textes coloriées à la main, d'une merveilleuse puissance d'évocation, et les nombreux croquis sur les choses et les gens de la vigne.

Virgile louait les agriculteurs de son temps de savoir marier la vigne à l'ormeau. Pour notre part, nous louerons le « Mont d'Or S. A. » d'avoir réussi un mariage qui est plus et mieux qu'un mariage de raison entre le commerce et la poésie. Les affaires sont les affaires, et doivent rapporter, c'est entendu. Mais cela ne doit pas empêcher le culte du bon vin, le culte du beau. Le « Mémorial du Mont d'Or » en est une excellente preuve.

Le sens de tout ceci a été excellemment exprimé dans la préface que M. le conseiller d'Etat Maurice Troillet a placée au début de cette œuvre : « Les traditions locales nous parlent de ces soldats mercenaires qui rapportaient au village, de leurs vagabondages guerriers, à côté d'une maigre solde, un plant de vigne et des semences inconnues. L'inverse se produisit en cet automne de 1847, où les troupes vaudoises campaient aux abords de Sion, et où la vigne du Valais a conquis et gardé un homme de valeur, le sergent-major Masson. Il me plaît de souligner dans le labeur de ce pionnier un aspect particulier : son âpre lutte pour et contre l'eau, que tous les Valaisans connaissent. François-Eugène Masson, ses descendants et ses successeurs, ont leur place dans cette épopée pacifique, et qui en vaut bien d'autres, où s'est affirmé le génie de notre race. Les moyens tour à tour employés pour créer ce beau domaine, préfacent cet effort collectif qui a été celui de tout le Valais moderne de ces trente dernières années. D'un mont sauvage, quelques-uns ont fait le Mont d'Or. D'une vallée aux mille obstacles naturels, nous ferons la vallée par excellence. Sur la souche ancienne, amis vignerons, nous avons greffé le monde nouveau ».

G. Crettol.

cher fut démoli. Le feu se propagea au mobilier, mais grâce au concours de la police locale, qui se rendit sur les lieux avec des extincteurs, ce début de sinistre fut rapidement maîtrisé. Les dégâts n'en sont pas moins appréciables.

✝

M. le Chanoine Eugène de Werra

—o—

Vendredi matin, les cloches de l'Abbaye de St-Maurice nous apprenaient la mort d'un de ses religieux : c'était M. le Chanoine Eugène de Werra que Dieu avait rappelé à Lui dans la nuit.

Il serait puéril de vouloir tenter ici la description du *curriculum vitae* de l'honorable défunt qui eut une activité féconde et diverse entre toutes. Le bilan des fonctions et des dates suffira à souligner tout ce qu'il y avait de sève et d'individualité attachante dans cette personnalité.

M. le Chanoine Eugène de Werra, fils de M. Charles de Werra, ancien conseiller national et préfet du district, était né à St-Maurice le 9 juillet 1874. Ses études classiques terminées, il songea d'abord à la carrière administrative et il entra aux Chemins de fer où l'attendait certainement une brillante carrière.

Mais ce n'était pas sa vie.

Il trouva son échelle de Jacob à l'Abbaye de St-Maurice où il prit l'habit en octobre 1898 pour être ordonné prêtre le 10 août 1903 par Son Excellence Monseigneur Paccolat.

C'est là que notre ami put développer, dans les belles années de sa jeunesse et de son âge mûr, les qualités qui firent de lui un éducateur, un professeur et un desservant de paroisse.

Successivement, il occupa, au collège, les postes d'inspecteur des élèves, de professeur dans les classes industrielles, de directeur de l'Internat de 1914 à 1923 et de recteur de 1917 à 1925, succédant à son cousin, M. le Chanoine Camille de Werra.

Parents et élèves purent apprécier sa direction, sa patiente bonté qui s'unissait à une patiente sévérité, sa méthode réfléchie d'où cependant la causticité n'était pas exclue, mais où l'impartialité et l'équité cherchaient toujours leur source en Dieu.

Mais voici la bifurcation.

Après trois années de ministère paroissial à Vérossaz, M. le Chanoine Eugène de Werra fut nommé en 1929 curé de Plan-Conthey où il resta jusqu'en 1937. Cet humble et charmant village du Centre emporta un grand morceau de sa vie. Il ne lui dit jamais adieu.

Rentré à l'Abbaye de St-Maurice, le défunt jeta sa flamme de reverbération sur l'Ecole commerciale de l'Institut Ste-Jeanne Antide, à Martigny, puis sur le Pensionnat du Sacré-Cœur, à St-Maurice, où il enseigna la religion et la comptabilité.

Notons également son passage à Villars, comme aumônier de l'Institut Beau-Soleil et à la Confrérie de Saint Sébastien à St-Maurice, comme prieur.

C'est une longue collaboration et communauté de travaux auxquels nous devons ajouter les services dominicaux dans les paroisses où il confessait, prêchait, sachant, dans les visites et les conversations particulières, se faire tout à tous.

M. de Werra voyait sa santé décliner depuis quelques mois. Il ne se faisait aucune illusion. Nous rencontrant, il laissait son imagination courir dans les champs de la Judée où il entrevoyait l'ombre du doux Seigneur.

Nous sommes sûr que dans sa Communauté comme dans les postes qu'il a occupés, il n'y a pas un être qui ne sente son départ comme un morceau du cœur qui se détache. Nul doute que le Christ, qui veut surtout être aimé n'ait déjà reçu ce missionnaire de sa miséricorde et de son amour.

A l'Abbaye de St-Maurice, à Mlle Mathilde de Werra, sa sœur, à MM. Meinrad et Charles de Werra vont nos religieuses condoléances.

Ch. St-M.

P. S. — Les obsèques auront lieu lundi à 10 heures à l'église paroissiale.

Tentative de cambriolage à la gare d'Ardon

—o—

(Inf. part.) — Vendredi matin, à 5 heures 20, la gendarmerie cantonale, à Sion, était avisée par téléphone que des cambrioleurs s'étaient introduits dans les locaux de la gare d'Ardon. Ce sont les fonctionnaires de cet établissement qui ont découvert, en se rendant à leur poste, qu'une fenêtre était cassée. Ils relevèrent les traces d'individus dans différentes pièces de la gare. Des agents de la police de sûreté se rendirent sur les lieux. Les malfaiteurs ont vainement essayé d'ouvrir le coffre-fort. Ils s'en retournèrent bredouille.

Des empreintes ont été relevées. Les investigations se poursuivent.

—o—

ST-MAURICE. — Au Cinéma Roxy. — Le succès que remporte « LES CLOCHES DE SAINTE-MARIE » au Cinéma Roxy est des plus mérité. On pourra imaginer qu'il s'agit d'une histoire mystère. Sans doute bien des yeux sont mouillés à l'extinction de l'écran, mais toutefois l'humour ne perd pas ses droits tout au long de cette production attachante et techniquement parfaite. Un jeune abbé rejoint la paroisse dans laquelle il vient d'être nommé. Le premier contact est un peu rude. La gouvernante de son prédécesseur l'avertit chaleureusement des difficultés qui l'attendent. Il y a surtout un école « Ste-Marie » où les Sœurs n'ont pas la réputation d'être commode sur le chapitre de l'éducation particulièrement, mais... n'anticipons pas. Pour ce film, on peut vous assurer que les absents auront tort.

Samedi et dimanche, à 20 h. 30, dimanche matinée à 14 h. 15.

P. S. — Par suite des grèves en France, la copie parlé français n'a pas pu nous être livrée il passera donc en version originale sous-titrée.

—o—

Fleurs des champs

Fleurs des champs ! Voilà un nom évocateur. Que ne voyons-nous pas à la pensée de ces mots de jolies fleurs aux ravissantes couleurs qui, en toutes saisons, égaient plaines, alpes et coteaux.

Hélas ! les fleurs des champs dont il est question ne sont pas celles citées ci-dessus. Les « champs » sont nos foyers valaisans et les « fleurs » nos enfants. Car nul ne songe à contredire que la fleur du foyer, c'est l'enfant.

Mais tout enfant est sujet à être malade et parfois, plus délicat que d'autres, il peut contracter malheureusement une maladie sournoise et tenace telle que la tuberculose pulmonaire ou osseuse. Mais, qui, prise à temps, pet être guérie après quelques mois de cures.

C'est pourquoi la « Fondation Georgette Wander », dont il est inutile de retracer ici les nombreux dons et bienfaits en faveur des malades valaisans, a décidé de louer, en 1935, l'ancien préventorium Solréal pour y transférer « Fleurs des champs », anciennement sis au bord de la route Sierre-Montana, 100 m. avant la station terminus du funiculaire S. M. V., devenu trop petit. Ce préventorium a été transformé en sanatorium pour enfants et rebaptisé « Ste-Bernadette ».

« Fleurs des champs », situé à Montana-Vermala, est sis à l'extrémité côté Crans, du lac Grenon.

Ce préventorium est confié aux bons soins des Sœurs Hospitalières de Ste-Marthe. La direction médicale incombe au spécialiste valaisan qu'est M. le Dr Henri de Courten, assisté par M. le Dr Jamin.

Il faut voir avec quelle gentillesse, douceur, les soins presque maternels sont donnés aux enfants tant par les Sœurs, les docteurs et les nurses qui les considèrent comme « leurs » enfants.

A « Fleurs des champs », nombreux sont encore les enfants orphelins et même abandonnés qui, privés d'un habit, d'un nécessaire de toilette ou d'une simple attention, sentent, à l'approche des fêtes, plus profondément leur isolement.

C'est pourquoi, dans l'impossibilité de venir en aide à tous, la Direction de « Fleurs des champs » organise une importante tombola, dotée de lots magnifiques (studio-salon, appareil de radio, skis, etc.). Le tirage aura lieu le 4 janvier 1948 au cours de la grande « Vente de charité » qui sera donnée dans les locaux du dit établissement.

Les enfants osent espérer que bon accueil sera fait aux vendeurs de billets et qu'une nombreuse assistance viendra les encourager à l'occasion de leur vente.

Mamans, papas, et vous jeunes gens, qui bénéficiez d'une robuste santé, songez aux petits et si vous pouvez, n'oubliez pas le compte de chèques postaux II c 1891. Votre don, si modeste soit-il, sera accueilli avec plaisir et reconnaissance.

Vous aurez ainsi fait en cette fin d'année au moins un heureux.

Z. J.

Dernière heure

Un avion s'écrase : l'équipage a péri

BRUXELLES, 26 décembre. — On annonce qu'un avion, ayant à son bord cinq hommes d'équipage, s'est écrasé le 24 décembre à Mitvaba, au Congo belge. L'équipage entier a péri.

Un attentat contre un couvent

ROME, 26 décembre. (A. F. P.) — Une charge de dynamite a explosé la nuit dernière devant la résidence des religieux de St-Joseph, à Albano près de Rome. L'explosion n'a causé que des dégâts matériels. L'auteur de l'attentat a été arrêté. Des armes et des munitions ont été trouvées à son domicile.

—o—

Un typhon sur Manille

MANILLE, 28 décembre. (Reuter.) — Un typhon, le plus violent depuis 1934, a ravagé vendredi matin Manille. Des poteaux téléphoniques ont été arrachés, des maisons emportées, des arbres déracinés. Des pluies diluviennes ont causé des inondations. Des bateaux ancrés au port ont subi des avaries. Un navire danois de 10,000 tonnes s'est échoué. L'équipage et treize personnes ont quitté le navire. La tempête a sévi avec rage sur l'île de Samar, au sud-est de l'archipel de Leyte. Les dégâts sont énormes et l'on craint qu'il y ait de nombreuses victimes.

—o—

Une jeep tombe dans l'Arve : deux blessés

CHAMONIX, 26 décembre. — Sur la route des Houches à Servoz, une jeep appartenant aux travaux souterrains de Paris a basculé dans les gorges et a précipité dans l'Arve, à plus de 25 mètres en contre-bas, ses occupants : MM. Couturier, dessinateur à l'entreprise du barrage de l'Arve, Albert, directeur, et Bochasson, ingénieur. Ce dernier, atteint d'une fracture de la colonne vertébrale, est dans le coma. M. Albert souffre d'une fracture probable du crâne et d'une fracture d'une jambe. M. Couturier s'en tire avec quelques contusions.

Tous trois ont été transportés à l'hôpital de Chamonix.

—o—

Un grand hôtel en feu

CHARLEROI, 26 décembre. (Belga.) — Le grand hôtel situé en face de la gare du sud de Charleroi, Belgique, a été complètement détruit par un incendie qui s'est déclaré vendredi matin à 5 h. 40. Plusieurs personnes ont été blessées, dont deux grièvement, notamment M. Toth, entraîneur d'une équipe de football, qui s'est précipité dans le vide et s'est écrasé sur le trottoir.

A midi, il ne restait de l'hôtel que des murs calcinés.

—o—

Des prisonniers s'évadent

LYON, 26 décembre. — Quatre prisonniers se sont enfuis vendredi de la prison de St-Paul après avoir scié un barreau de la fenêtre. L'un des quatre évadés, Maxime Adgigery, est un dangereux malfaiteur condamné pour tentative de meurtre et vols.

Un vapeur heurte une mine : 25 morts

LA HAYE, 26 décembre. (Reuter.) — Un vapeur norvégien a coulé jeudi après une explosion au large de La Haye. On croit qu'il a heurté une mine. 25 hommes ont péri. Le seul survivant a déclaré que le bateau transportait du charbon pour Oslo.

—o—

Un Suisse assassiné à Paris

—o—

PARIS, 26 décembre. (A. F. P.) — Les journaux parisiens relatent que des noctambules attardés ont découvert, le matin de Noël, vers 6 heures, un homme étendu au pied d'un bec de gaz de la Rue Caulaincourt. L'homme ainsi étendu n'était pas seulement souillé de vomissures, mais aussi ensanglanté. Des ecchymoses lui marquaient le visage et la nuque. L'homme râlait encore. La brigade criminelle fut alertée tandis qu'on le transportait à l'hôpital Bichat. Des soins médicaux furent prodigués au blessés pendant que des policiers, se relayant à son chevet, tentaient de lui arracher quelques mots. En vain d'ailleurs, car au début de l'après-midi du 25 décembre, il succombait sans avoir pu articuler une syllabe. L'examen des vêtements a permis d'établir qu'il s'agit d'un ressortissant suisse nommé Traugott Giger. Cet examen permit également d'apprendre que la victime n'avait pas été dépouillée de son portefeuille, pourtant suffisamment garni.

On sait maintenant que Traugott Giger était allé réveillonner chez des amis suisses demeurant rue Lamarck. Agé de 59 ans, chaudronnier aux usines Salzer, à Saint-Ouen, la victime était considérée comme un homme sérieux. Traugott Giger habitait depuis sept ans l'hôtel des Audelys, 18, rue des Trois Bornes, à Paris.

L'hypothèse d'un accident est cependant envisagée par les enquêteurs qui ont trouvé sur la victime son portefeuille intact et une montre en or. On pense qu'il se sera trompé de chemin dans l'obscurité, qu'il aura fait une chute et réussi à se traîner jusqu'à la rue de Caulaincourt où il fut découvert. Néanmoins, le corps a été transporté à l'institut médico-légal où l'autopsie sera pratiquée.

—o—

Deux accidents en gare de Zurich

ZURICH, 26 décembre. — Le jour de Noël, l'express du Gothard est entré en collision en gare de Zurich avec un train de marchandises. Le mécanicien de la locomotive de l'express, blessé dans sa cabine, n'a pu être retiré de sa position qu'après de longs efforts. Il a subi de graves blessures aux jambes. Peu après un autre accident se produisit. Un ouvrier de la manœuvre passa sous un train. Il a eu les deux jambes sectionnées.

—o—

Un petit lugeur écrasé

BREMGARTEN, 26 décembre. — Un enfant de six ans qui lugeait à Unterlunkhofen a été renversé et écrasé par un camion et a succombé quelques heures après.

Chronique sportive

HOCKEY SUR GLACE

Les frères Delnon à Martigny !

Comme nous l'avons déjà annoncé, la prestigieuse équipe des Young-Sprinters de Neuchâtel viendra à Martigny le 1er janvier pour rencontrer l'équipe locale.

C'est pour Martigny une chance inespérée de voir à l'œuvre sur la glace la fameuse ligne des frères Delnon qui, lors des derniers championnats d'Europe à Prague, défendit avec honneur les couleurs suisses. A leurs côtés, nous trouvons les joueurs connus qui sont Perrotet, Tinembart (ex-Mont-Choisi), Rossi (ex-Milan), Grether, Bianchi, etc.

Le Martigny H. C. opposera à cette formation de Ligue nationale A sa jeune équipe qui fera tout son possible pour répondre au jeu scientifique de ces maîtres du hockey sur glace. Nul doute que le public sportif valaisan se passionnera pour ce match qui débutera à 15 heures.

Grande Journée Sportive à Viège

Tous les sportifs du Valais se donneront rendez-vous à Viège, dimanche le 28 courant, à 14 heures 30, pour encourager le Viège Hockey-Club, seule équipe valaisanne en Ligue Nationale B, dans son premier match de charmpionnat contre Rot-Weiss Bâle. La lutte sera chaude et sans merci entre le champion romand série A et les champion suisse série A de l'année passée. Le Viège Hockey-Club, promu successivement en 4 ans de la série B en Ligue Nationale B, veut à tout prix continuer sa brillante carrière et défendra avec honneur les couleurs valaisannes dans la Ligue Supérieure du hockey sur glace. Réservez le jour du 28 décembre 1947 à cette vaillante équipe de Viège, vous n'aurez pas à regretter votre déplacement et, en même temps vous apporterez un appui précieux à une équipe qui le mérite.

Rb.

Résultats : samedi le 20 décembre à Zermatt, Viège battit l'équipe locale, renforcée par le célèbre joueur international de Davos, Béat Ruedi, par 7 buts à 5.

Dimanche, le 21 décembre, Viège battit l'équipe de Genève (série A) par 13 buts à 0.

Radio Programme

SOTTENS. — Samedi 27 décembre. — 7 h. 10 Réveille-matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Premiers propos et concert matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Le mémento sportif. 12 h. 20 Disques. 12 h. 30 Heure. Chœurs de Romandie. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Le Sextuor Eddie Brunner. 13 h. Le programme de la semaine. 13 h. 10 Vient de paraître. 13 h. 30 Le Clavecin bien tempéré. 14 h. La paille et la poutre. 14 h. 10 L'émission que vous avez redemandée. 15 h. 05 L'auditeur propose... 16 h. Le Ballet, causerie-audition.

17 h. 30 Swing-Sérénade. 18 h. Communications diverses et cloches du pays. 18 h. 05 Le Club des Petits Amis de Radio-Lausanne. 18 h. 45 Quintette. 18 h. 55 Le courrier du Secours aux enfants. 19 h. Le micro dans la vie. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 L'Arc-en-Ciel. 20 h. 30 1947, l'année des blocs. 21 h. 40 La Nuit des Etoiles. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Ambiance...

SOTTENS. — Dimanche 28 décembre. — 7 h. 10 Le salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Musique hongroise. 8 h. 45 Grand'messe. 9h. 50 Intermède. 9 h. 55 Sonnerie de cloches. 10 h. Culte protestant. 11 h. 20 Musique symphonique. 12 h. 10 Orchestre. 12 h. 15 Causerie agricole. 12 h. 25 Un disque. 12 h. 30 Heure. Fantaisie. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Trois enregistrements parus récemment. 13 h. 05 Sérénade 47. 13 h. 45 Les souvenirs de M. Gimbrelette. 14 h. La pièce gaie du dimanche. 14 h. 25 Music-hall. 15 h. Reportage sportif. 16 h. 10 Thé dansant. 17 h. Musique de chambre. 17 h. 45 L'Heure spirituelle.

18 h. Musique d'orgue. 18 h. 15 L'Actualité protestante. 18 h. 30 Musique d'orgue. 18 h. 45 Mélodies et pièces pour piano. 19 h. Résultats sportifs. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 Chanson populaire. 19 h. 30 Au Café du Commerce. 19 h. 50 L'Heure variée de Radio-Genève. 20 h. 40 Images musicales 22 h. 20 Musique instrumentale. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Musique de danse.

✝

Mademoiselle **Mathilde de WERRA**, à Saint-Maurice ;

Le Dr **Meinrad de WERRA**, préfet, à Sierre ;

Monsieur et Madame **Charles de WERRA-MEYER** et leur fils, le Dr **Meinrad de WERRA**, à Monthey et Lausanne ;

Madame et Monsieur **Léon ZEN-RUFFINEN-de WERRA** et leurs enfants, à Sierre ;

Révérende Sœur **Geneviève de WERRA**, à Saulon (France) ;

Mademoiselle **Marie-Florence de WERRA**, à Sierre ;

Madame et Monsieur **Charles WETZEL-de WERRA** et leurs enfants, à Sierre ;

Madame et Monsieur **Otto SCHNYDER-de WERRA** et leurs enfants, à Sierre ;

Mademoiselle **Gilberte de WERRA**, à Sierre ;

Les familles **de WERRA, de STOCKALPER, ZEN-RUFFINEN, DELACOSTE, de RIEDMATTEN** et les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Eugène de WERRA

Chanoine de la Royale Abbaye de Saint-Maurice

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, décédé à l'Abbaye de Saint-Maurice le 26 décembre 1947, dans sa 73e année, muni des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Maurice le lundi 29 décembre 1947, à 10 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

✝

Madame Henri COUCHEPIN,
Madame Jules COUCHEPIN,
Madame Georges SPAGNOLI

et leurs familles, profondément touchées de la vive sympathie dont elles ont été entourées dans leur grande épreuve, prient toutes les personnes qui y ont pris part de croire à leur reconnaissance émue. Elles remercient spécialement MM. les Officiers, les soldats, les autorités civiles et des sociétés.

✝

La famille **Oscar RICHARD**, à La Balmaz, profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son deuil cruel, exprime à chacun sa vive reconnaissance et remercie particulièrement toutes les sociétés pour leurs envois de fleurs et couronnes.